
**Produits pétroliers — Détermination du
résidu de carbone — Méthode Conradson**

*Petroleum products — Determination of carbon residue —
Conradson method*

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 6615:1993(F)

© ISO 1993

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

© ISO 1993

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 734 10 79
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Version française parue en 2000

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 6615 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 28, *Produits pétroliers et lubrifiants*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 6615:1983), dont elle constitue une révision technique.

L'annexe A fait partie intégrante de la présente Norme internationale. L'annexe B est donnée uniquement à titre d'information.

Sample Document
get full document from standards.iteh.ai

Produits pétroliers — Détermination du résidu de carbone — Méthode Conradson

AVERTISSEMENT — L'utilisation de la présente Norme internationale implique l'intervention de produits, d'opérations et d'équipements à caractère dangereux. La présente Norme internationale n'est pas censée aborder tous les problèmes de sécurité concernés par son usage. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de consulter et d'établir des règles de sécurité et d'hygiène appropriées et de déterminer l'applicabilité des restrictions réglementaires avant utilisation.

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit une méthode permettant de déterminer la quantité de résidu de carbone, entre 0,01 % (*m/m*) et 30,0 % (*m/m*), restant après évaporation et pyrolyse d'une huile. Elle est destinée à donner une certaine indication de la tendance relative du produit à former du coke. La méthode s'applique d'une manière générale à des produits pétroliers relativement non volatils, qui se décomposent partiellement lors d'une distillation à la pression atmosphérique. Les produits pétroliers contenant des constituants formant des cendres déterminées selon l'ISO 6245 donnent un résidu de carbone trop élevé, qui dépend de la quantité de cendres formées.

NOTE 1 L'expression «résidu de carbone» est utilisée dans la présente Norme internationale pour désigner le résidu charbonneux formé après évaporation et pyrolyse d'un produit pétrolier. Le résidu n'est pas entièrement composé de carbone, mais il s'agit d'un coke qui peut subir une modification ultérieure par pyrolyse. L'expression «résidu de carbone» est retenue dans la présente Norme internationale, uniquement par référence à son utilisation très répandue.

NOTE 2 Les valeurs obtenues par cette méthode ne sont numériquement pas identiques à celles obtenues selon l'ISO 4262. De même, aucune corrélation satisfaisante n'a été observée entre les résultats des deux méthodes pour tous les produits susceptibles de faire l'objet d'un essai, car l'essai du résidu de carbone s'applique à une grande variété de produits pétroliers. Le résidu de carbone Conradson trouve son utilisation pour caractériser les combustibles résiduels lourds, les charges des unités de cokéfaction, etc. qui ne peuvent être facilement introduits dans l'ampoule de l'appareil de Ramsbottom, et quand il est souhaitable d'étudier le résidu ou d'effectuer des essais supplémentaires sur celui-ci. L'ISO 10370 (méthode micro) donne des résultats similaires à ceux de la présente méthode sur une grande variété de produits pétroliers, et est susceptible de remplacer, par la suite, la présente méthode et l'ISO 4262.

NOTE 3 Le résidu de carbone des fuel-oils résiduels et distillats donne un classement approximatif de tels combustibles en fonction de leur propriété à former des dépôts dans des applications particulières.

NOTE 4 La présence de nitrates d'alkyle dans les distillats ou d'additifs formant des cendres aussi bien dans les distillats que dans les combustibles résiduels, donne des résultats de résidu de carbone qui sont plus élevés que les valeurs correspondantes sur le combustible sans additifs. Ces valeurs peuvent ne pas se corrélérer avec la propension d'un combustible à former des dépôts.

NOTE 5 Le résidu de carbone d'huiles de base lubrifiantes peut donner une indication de la propension de l'huile à se déposer dans les chambres de combustion et/ou de la composition chimique relative des huiles de viscosité similaire. La majorité des huiles lubrifiantes finies contiennent des additifs formant des cendres, et ainsi le résidu de carbone de lubrifiants finis ne peut être utilisé de cette manière.

NOTE 6 Le résidu de carbone d'un gazole est un guide utile dans la fabrication des carburants.